

Gaston Marcotte, Ph.D.

CSSS – 056M
C.P. – P.L. 52
Loi concernant les
soins de fin de vie

Les Fondements du Droit
de
Mourir avec Dignité

Présentation à la Commission de la santé et des services sociaux sur le projet de loi 52
concernant les soins de fin de vie.

Les éléments du présent mémoire ont été largement tirés d'un ouvrage en préparation qui
s'intitulera *Les fondements de la dignité humaine et de cinq nouveaux droits*.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR	4
RÉSUMÉ	5
INTRODUCTION	6
FONDEMENTS DU DROIT DE MOURIR AVEC DIGNITÉ	6
TOUTE VIE EST UNE FIN EN SOI	7
- <i>Autoproductrice</i>	7
- <i>Auto-éco-organisatrice</i>	7
- <i>Autoréférentielle</i>	7
- <i>Autoconservatrice</i>	8
- <i>Autotransformatrice</i>	8
- <i>Autoreproductrice</i>	8
- <i>Autodé génératrice</i>	8
L'HUMAIN: UN ÊTRE CAPABLE DE DEVENIR CONSCIENT D'ÊTRE UNE FIN EN SOI	8
L'HUMAIN: UN ÊTRE CAPABLE D'ATTRIBUER À SA VIE UNE VALEUR ABSOLUE	9
L'HUMAIN: UN ÊTRE SACRÉ DIGNE D'UN RESPECT ABSOLU	10
- <i>Reconnaître, proclamer et défendre la primauté absolue de l'humain</i>	11
- <i>Définition de la dignité humaine</i>	12
L'HUMAIN: UN ÊTRE QUI ASPIRE NATURELLEMENT À VIVRE HEUREUX	12
LA SOUFFRANCE: UN SYSTÈME D'ALARME	14
L'HUMAIN: UN ÊTRE CAPABLE DE DEVENIR RAISONNABLE ET AUTONOME	15
L'HUMAIN: UN ÊTRE DE SENS	17
LE DROIT DE MOURIR AVEC DIGNITÉ	18

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

Gaston Marcotte est présentement professeur-associé à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval et président-fondateur du Mouvement Humanisation. Il est né en 1934 à Chelmsford, petit village à une dizaine de kilomètres de Sudbury, ville minière du nord de l'Ontario. Il a obtenu un baccalauréat en éducation physique de l'Université d'Ottawa, une maîtrise es science de l'Université de l'Illinois et un doctorat en éducation de l'Université du Michigan. Il a ensuite enseigné l'éducation physique à l'Université d'Ottawa, de Montréal et à l'Université Laval à Québec. Il a été le premier président de la Fédération du hockey amateur du Québec et de la Confédération des sports du Québec ainsi que le premier directeur du pavillon de l'éducation physique et des sports (Peps) de l'Université Laval.

Il est depuis 2004, le président-fondateur du Mouvement Humanisation. La mission éducative de ce mouvement social est de défendre le droit des enfants et des adolescents à une éducation et à une éthique humanisantes. Dans une brochure justifiant ce nouveau droit auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'auteur a réalisé à sa grande surprise qu'il avait établi les fondements de la dignité humaine sur une conception naturelle, rationnelle et scientifique de la commune nature des êtres humains et leurs exigences de bons développements et de bons fonctionnements dans leurs rapports avec le réel, l'environnement, eux-mêmes, autrui, la société et l'humanité. Or, ces fondements, dont plusieurs experts avisés se plaignaient de leur absence, démontrent que les cinq plus importants droits exigés par le respect de la dignité humaine ne sont pas actuellement inscrits dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* bien qu'ils conditionnent tous les autres droits. Parmi ces cinq droits nous retrouvons celui de mourir avec dignité que j'ai ajouté après avoir pris connaissance du rapport intitulé *Mourir dans la dignité*.

RÉSUMÉ

Le présent mémoire fonde le droit de mourir avec dignité sur quatre caractéristiques essentielles de la commune nature des êtres humains. Toute vie est, par sa structure et les fonctions qu'elle remplit, une fin en soi et pour soi. Tout être raisonnable capable de devenir conscient qu'il est de nature sa propre fin reconnaît à sa vie une valeur intrinsèque absolue, sacrée, digne d'un respect inconditionnel et inviolable. Or, toute vie humaine n'aspire pas uniquement à vivre et à se reproduire mais également à vivre heureux ici et maintenant. Cette aspiration naturelle au bonheur a été le moteur principal de tous les progrès humains dans toutes les sphères d'activité. Tout au long de leur évolution, les humains ont cherché grâce à leur pensée réflexive et créatrice non seulement à diminuer leur misère et leur souffrance mais également à augmenter leur plaisir et leur joie de vivre.

De ces quatre caractéristiques essentielles de leur commune nature, tous les êtres humains ont le droit non seulement de vivre mais également de mourir avec dignité. Le respect de ce droit exige des conditions spécifiques en fin de vie d'un être entièrement responsable de son être et dont la mort est une partie constitutive. Toute société démocratique fondée sur la *dignité humaine*, donc sur la *primauté de l'humain*, devrait donc rendre disponible le suicide assisté et l'euthanasie bien encadrés à tous ses membres qui en expriment librement la demande en fin de vie. Ce droit respectera également la possibilité d'accepter ou de refuser les soins palliatifs en fin de vie.

Cette aide médicale au suicide assisté et à l'euthanasie est devenue un droit incontournable dans une société démocratique et sécularisée fondée sur la dignité humaine. Les pages qui suivent expliquent les raisons qui nous incitent à plaider en faveur d'un nouveau droit au suicide assisté et à l'euthanasie. Ces raisons reposent sur notre interprétation de la dignité humaine qui doit être reconnue jusqu'en fin de vie.

INTRODUCTION

Dans le rapport de la *Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité*, on propose quelques définitions. Pourtant, le concept de dignité qui sous-tend tout le rapport n'est ni défini, ni fondé. Le présent mémoire élabore les fondements naturels, rationnels et scientifiques, donc universels, de la dignité humaine. Il démontre ensuite que la dignité inhérente à toute vie humaine fonde le droit de mourir avec dignité. Or, ce droit n'est inscrit dans aucune des chartes des droits et libertés qui ont été consultées. Nous espérons fournir ainsi à la Commission des arguments fondés sur l'humain, par l'humain et pour l'humain qui permettront au gouvernement du Québec d'aller le plus loin possible dans le respect de la dignité humaine en fin de vie.

FONDEMENTS DU DROIT DE MOURIR AVEC DIGNITÉ

Le mémoire présente les fondements naturels, rationnels et scientifiques de la dignité humaine. Selon le philosophe André Comte-Sponville, un fondement est «la justification nécessaire et suffisante d'un droit, d'un devoir, d'une valeur, d'un principe, de telle sorte que l'esprit puisse et doive leur donner son assentiment. Un fondement, c'est donc ce qui garantit la valeur ou la vérité de ce qu'il fonde: ce qui nous permettrait d'être certain (non seulement en fait mais en droit) d'avoir raison¹». Les pages qui suivent expliquent brièvement quatre fondements fondés sur des caractéristiques essentielles de la commune nature qui justifient le droit d'une personne de mourir avec dignité.

¹ Comte-Sponville (2001). Dictionnaire philosophique. Paris, PUF. p.252.

TOUTE VIE EST UNE FIN EN SOI

Métaphysiquement, la vie est le seul phénomène qui a une fin en soi: une valeur acquise et maintenue par un constant processus d'action.

Ayn Rand

Les sciences ont démontré que par sa structure et les fonctions qu'elle rend possible, toute vie est biologiquement une fin en soi. Elle n'a qu'un but: **vivre et se reproduire**. Pour relever avec succès ce défi vital, les différentes formes de vie se sont dotées au cours de leur évolution de différentes caractéristiques qui leur permettent de satisfaire leurs besoins vitaux en s'adaptant continuellement à leur environnement. Les espèces qui ne réussissent pas à répondre à ces besoins primaires disparaissent simplement. Toute vie possède des caractéristiques biologiques qui démontrent qu'elle est, de nature, une fin en soi. La vie, objet naturel, a donc le fondement et la finalité de son être en elle-même parce qu'**elle n'existe qu'en soi et pour soi**. Voici certaines caractéristiques biologiques qui démontrent que la vie humaine est sa propre fin.

- **Autoproductrice**

La vie s'est autoproduite à partir des éléments fondamentaux de la matière et elle n'a pas cessé d'évoluer en se diversifiant et en se complexifiant toujours davantage.

- **Auto-éco-organisatrice**

Toute vie s'auto-éco-organise en interaction constante avec son environnement en s'y adaptant constamment afin de satisfaire toujours mieux ses besoins vitaux.

- **Autoréférentielle***

Tout organisme vivant étant, de nature, une fin en soi, possède ses propres références internes (nature) qui lui indiquent automatiquement s'il répond ou non à ses exigences vitales. Grâce à leur conscience réflexive et créatrice, les humains élaborent en plus des références externes (culture) pour les guider encore plus sûrement dans leurs conduites individuelles et collectives.

* Autoréférentielle: Néologisme qui caractérise un être vivant qui reçoit de son organisme les informations et les normes qui déterminent ses comportements individuels et collectifs. Si toute vie est de nature une fin en soi et pour soi, elle est naturellement autoréférentielle. Les comportements des végétaux et des animaux sont déterminés par leurs systèmes innés (naturels) d'information/évaluation tandis que ceux des êtres humains sont en plus guidés par des systèmes acquis (culturels) d'information/évaluation.

- Autoconservatrice

Tout être humain est déterminé génétiquement et culturellement à persévérer dans l'être le plus longtemps possible en s'autorégénérant et en s'efforçant d'éviter, de corriger et de réparer tout ce qui menace l'intégrité physique et psychologique de son organisme.

- Autotransformatrice

Toutes les formes de vie se transforment et évoluent sans cesse dans leurs efforts pour satisfaire toujours mieux leurs exigences vitales face au changement en modifiant la structure même de leur organisme. Les humains sont les seuls êtres vivants à pouvoir se transformer non seulement sur le long terme (évolution) comme les plantes et les animaux mais également sur le court terme (développement) en actualisant au cours de leur vie leur potentiel d'humanité grâce à l'expérience personnelle et à l'apprentissage d'une culture humanisante. Avec la génomique, ils ont même commencé à transformer technologiquement la vie, y compris la leur.

- Autoreproductrice

Toute vie cherche instinctivement à se reproduire afin d'assurer la survie de l'espèce.

- Autodégénératrice

Tout organisme vivant dépérit naturellement avec le temps entraînant sa dégénérescence et sa mort malgré tous ses efforts pour éviter cette fatalité inhérente à toute vie. La mort est donc constitutive de la vie.

L'HUMAIN: UN ÊTRE CAPABLE DE DEVENIR CONSCIENT D'ÊTRE UNE FIN EN SOI

La conscience est un processus mental qui permet à l'humain non seulement de devenir conscient du réel qui l'englobe mais également de l'organisme dont elle est une propriété émergente*. Ce concept de conscience est en voie de remplacer ce qu'on nommait jadis l'âme, l'esprit, l'intellect ou l'entendement. Certains neurologues qualifient le plus haut niveau de développement de ce processus mental soit de conscience étendue, secondaire, supérieure ou de métaconscience.

* Propriété émergente: Qualité supérieure produit par l'organisation de différents éléments d'un tout mais irréductible à ces éléments. La conscience est une propriété émergente des différents processus mentaux dont elle se distingue et qui se développe dans un processus continu de conscientisation. Elle joue le rôle central dans l'actualisation des potentialités humaines et dans l'efficacité et la moralisation des comportements humains.

Le rôle de cette métaconscience est d'intégrer toutes les données et les valeurs fournies par les différents systèmes d'**information/évaluation** de l'organisme (corps) dont elle est l'ultime gestionnaire. Son unique but est de satisfaire le plus efficacement possible ses besoins, ses désirs et ses aspirations dont dépendent sa vie et son bonheur.

La métaconscience est un méta et un méga-intégrateur de toutes les informations et les évaluations conscientes et inconscientes produites par les pulsions, les sensations, les émotions, les désirs, les idées, les valeurs, les souvenirs, les expériences, les intérêts, les projets, etc. Grâce à elle, un individu peut prendre les meilleures décisions possibles dans la satisfaction des exigences de bon développement et de bon fonctionnement de son organisme dont elle assume l'ultime responsabilité dans l'unique but de satisfaire toujours mieux son aspiration naturelle à vivre heureux ici et maintenant. La métaconscience est appelée à devenir le concept central de tout processus d'humanisation et de moralisation.

L'HUMAIN: UN ÊTRE CAPABLE D'ATTRIBUER À SA VIE UNE VALEUR ABSOLUE

Les humains, comme les animaux, ont toujours défendu **instinctivement** leur vie comme leur **bien suprême**. Cette valeur absolue intrinsèque à toute vie humaine a également été **intuitivement** ressentie dans certaines cultures anciennes qui ont élaboré différents rites de sépulture considérés comme un devoir sacré à l'endroit des membres de leur communauté et qui ont reconnu même aux enfants, aux vieillards, aux malades et aux pauvres une certaine valeur intrinsèque que tous devaient respecter. Aujourd'hui, des données scientifiques permettent d'expliquer en grande partie l'origine et les mécanismes d'évolution de la vie basée sur l'impératif de la survie et de la reproduction. Les humains peuvent maintenant démontrer **rationnellement et biologiquement** que la vie est ontologiquement une fin en soi et pour soi et en assumer les conséquences dans toutes leurs sphères d'activité.

Seul un être conscient de soi, capable d'une pensée réflexive et critique, peut comprendre que si sa vie est, par nature, une fin en soi, elle est une **valeur intrinsèque absolue** * et par conséquent son **bien suprême**. Or, c'est réellement le cas, puisque toute vie vaut pour elle-même parce

* Absolu: caractérise ce qui est complet (absolutus), total, sans restriction ni réserve. Compte-Sponville, André (2001). Dictionnaire philosophique. Paris. PUF, p.15.

qu'elle est à soi-même sa propre fin. C'est pourquoi il est crucial que les humains en tirent rapidement toutes les leçons pour la conduite de leur vie personnelle, familiale, sociale, professionnelle, morale, politique, économique et écologique et à toutes les périodes de leur vie, y compris la fin de vie.

L'HUMAIN: UN ÊTRE SACRÉ DIGNE D'UN RESPECT ABSOLU

Seuls les êtres humains attribuent aux objets, aux évènements et à eux-mêmes des valeurs qu'ils se sont efforcés ensuite d'ordonner et de respecter. Ces valeurs, produites par leurs sous-systèmes d'information/évaluation, servent à favoriser la cohésion des communautés humaines et à favoriser la qualité de vie de leurs membres en donnant un sens et une direction à leurs conduites individuelles et collectives. Ce qui est, de nature, une fin en soi, est une **valeur intrinsèque absolue**. Or, ce qui est une valeur intrinsèque absolue est sacré* et mérite par conséquent un respect absolu. La dignité** que les humains ont intuitivement attribuée à leur vie et qu'ils peuvent maintenant justifier **rationnellement et scientifiquement** découle directement d'un être capable de devenir conscient d'être une fin en soi et pour soi et d'attribuer à sa vie une **valeur suprême**, digne d'un respect inconditionnel.

En établissant la dignité de tous les membres de l'**espèce humaine** sur des caractéristiques essentielles à toute vie, on lui assure une base ontologique commune capable de favoriser la paix et la cohésion de l'humanité en donnant un sens et une direction à l'aventure humaine quel que soit le creuset culturel dans lequel cette aventure se déroule. Cela permet également de donner un fondement naturel, rationnel et scientifique, donc universel, à l'humanisme, à l'éthique, au droit, à l'éducation obligatoire, à la démocratie et à la laïcité toujours en quête d'une justification capable d'obtenir l'adhésion de tous les membres raisonnables et responsables de l'espèce humaine.

*

Sacré : (sens général et non-religieux) Ce qui semble avoir une valeur absolue, qui mérite pour cela un respect inconditionnel. Compte-Sponville, André (2001). Dictionnaire philosophique. Paris. PUF, p.516.

Sacré : Qui est digne d'un respect absolu, qui a un caractère de valeur absolu. Le Nouveau Petit Robert (2010), p. 2289.

**

Dignité : La valeur qui n'a pas de prix ni même de valeur quantifiable... La dignité est une valeur intrinsèque absolue. Compte-Sponville, André (2001). Dictionnaire philosophique. Paris. PUF, p.174.

Dignité : Respect que mérite quelqu'un. Respect de soi. Le Nouveau Petit Robert (2010), p. 739.

- Reconnaître, proclamer et défendre la primauté absolue de l'humain

Dès qu'il reconnaît la primauté de son être, l'humain doit se placer au sommet de toutes les échelles de valeurs qu'il construit et en tirer les conséquences. Il doit jouir d'une **priorité ultime** sur toutes les valeurs qu'il choisit et sur toutes les institutions publiques qu'il met en place pour contribuer au **bien commun** *. L'humanité en général et les sociétés en particulier sont encore loin d'avoir réalisé tous les avantages qu'elles auraient à reconnaître et à faire respecter la dignité inhérente à tous leurs membres ainsi qu'à coopérer à se doter de biens et de services communs indispensables à la qualité de leur vie individuelle et collective.

Tout au long de l'histoire, les différentes formes de pouvoir (religieux, royaux, militaires, étatiques, de classes, idéologiques ou économiques) ont toujours cherché à chosifier, instrumentaliser et dépouiller de leur humanité certains humains afin de les asservir, de les exploiter, de les opprimer et même de les éliminer avec bonne conscience. Pour justifier leur non-respect de la dignité humaine, ils ont sacralisé au cours de leur histoire une foule de choses (cosmos, dieux, nature, tradition, etc.) auxquelles ils se sont assujettis et au nom desquelles ils ont massivement sacrifié avec bonne conscience ceux qui ne partageaient pas leur vision de la réalité ou leurs caractéristiques naturelles ou culturelles.

Les humains continuent encore aujourd'hui à tout sacraliser excepté eux-mêmes. Ils ne réalisent pas qu'ils sont les seuls êtres à pouvoir reconnaître rationnellement la nature sacrée de leur être, et à cesser de mettre leur vie et l'avenir de leur espèce entre les mains de tous ces mystificateurs qui profitent de leur ignorance et de leur crédulité pour les assujettir à des dieux et à des idoles qu'ils ont imaginés de toutes pièces. Tant que les humains ne reconnaîtront pas la primauté inhérente à leur être, ils ne disposeront pas de cette valeur ultime capable de les unir et donner un sens global à leur vie individuelle et collective ainsi qu'à leur mort.

* Bien commun: Biens et services communs dont se dotent les humains au niveau local, national et international dans le but d'augmenter la qualité de leur vie individuelle et collective tels que la police, les écoles, les hôpitaux, les musées, les systèmes d'égout, d'électricité et de transport ainsi que des organismes internationaux comme l'ONU, l'UNESCO et le FMI.

- Définition de la dignité humaine

Le terme **dignité humaine** fonde la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, le plus important document de l'humanité. Pourtant, tous nos efforts pour trouver une définition de ce concept devenu vital pour l'avenir de l'humanité furent vains. Cette lacune fut relevée par plusieurs auteurs issus de différents champs de la connaissance qui considèrent ce terme vague, flou et confus. Suite à nos travaux, nous proposons donc une définition qui ne pourra que se préciser avec le temps.

La dignité humaine est cette valeur intrinsèque absolue digne d'un respect inconditionnel qu'un être raisonnable reconnaît à sa vie dès qu'il prend conscience qu'elle est de nature une fin en soi et pour soi, donc à soi-même son bien suprême.

Si l'être humain est sa propre fin et à soi-même sa valeur absolue, les exigences de bon développement et de bon fonctionnement de son être dans ses rapports avec le réel, l'environnement, la vie, lui-même, autrui, la société et l'humanité doivent nécessairement fonder l'humanisme, l'éthique, le droit, l'éducation obligatoire, l'État démocratique et la laïcité ainsi que toutes les institutions publiques au service du bien commun pour qu'ils soient respectueux de la dignité humaine, y compris en fin de vie.

L'HUMAIN: UN ÊTRE QUI ASPIRE NATURELLEMENT À VIVRE HEUREUX

Le bonheur est le principe et la raison d'être de la vie, le but et la finalité suprême de l'existence humaine.

Aristote

Tout au long de leur évolution, les différentes formes de vie ont développé une variété de systèmes d'information/évaluation. Ces systèmes innés et acquis visent à recueillir le plus de renseignements pertinents et le plus rapidement possible afin de s'adapter toujours mieux aux exigences vitales de l'environnement et de leur organisme en se dotant de différents systèmes de valeurs. La vie de toutes les espèces vivantes dépend du nombre et de la qualité de ces systèmes d'information/évaluation qui recueillent non seulement des données mais qui leur attribuent également une valeur pour améliorer leurs futures décisions. Les différents systèmes

d'**information/évaluation** (tableau 3) que la vie humaine a développés au cours de son évolution fonctionnent selon la polarité plaisir/douleur, bon/mauvais, beau/laid, vrai/faux, etc..

Tableau 3

**DIFFÉRENTS SYSTÈMES D'INFORMATION/ÉVALUATION BASÉS
SUR LE BIEN-ÊTRE ET LE MAL-ÊTRE PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES
DES ÊTRES HUMAINS**

Heureux	←	État de conscience	→	Malheureux
Bien	←	Conscience morale	→	Mal
Progrès	←	Conscience intuitive/créative	→	Stagnation
Beau	←	Conscience esthétique	→	Laid
Bon	←	Conscience affective	→	Mauvais
Vrai	←	Conscience réflexive	→	Faux
Satisfaction	←	Passion/désir	→	Insatisfaction
Agréable	←	Émotion	→	Désagréable
Plaisir	←	Sensation	→	Douleur
Assouvissement	←	Pulsion	→	Frustration

Quand un comportement ou une situation satisfait un besoin, un désir ou une aspiration, l'organisme ressent un certain plaisir, une certaine joie de vivre, un certain bonheur qu'il enregistre dans sa mémoire. Quand son intégrité physique ou psychologique est menacée, l'organisme ressent une certaine douleur, une certaine frustration, une certaine souffrance. La pulsion vitale chez les humains s'exprime par leur tendance naturelle à vouloir vivre heureux ici et maintenant puisque tous leurs systèmes d'information/évaluation servent uniquement à les

aider à faire dans le présent et pour le futur les meilleurs choix possibles dans la satisfaction des besoins, désirs et aspirations dont dépend leur bonheur individuel et collectif.

L'aspiration* naturelle des êtres humains à vouloir vivre heureux découle directement de ces nombreux systèmes complémentaires et interdépendants d'information/évaluation inhérents à leur organisme. Voilà pourquoi les humains ne veulent pas uniquement vivre, mais *vivre heureux ici et maintenant*. Ils ont cherché depuis toujours instinctivement, intuitivement et rationnellement à diminuer leur misère et leur souffrance et à augmenter leur plaisir et leur joie de vivre. La poursuite du bonheur ici et maintenant ou dans des supposés ailleurs surnaturels a été au cœur de l'aventure humaine et le moteur principal du progrès dans tous les secteurs d'activité.

LA SOUFFRANCE: UN SYSTÈME D'ALARME

La souffrance sous toutes ses formes est un système d'alarme très efficace que la vie a développé progressivement au cours de son évolution pour l'avertir des dangers qui menacent son identité physique et psychologique. Sa seule raison d'être est de pousser les humains à l'éviter, la diminuer ou l'éliminer parce qu'elle est l'obstacle majeur à la poursuite naturelle du bonheur inscrite dans toutes les fibres de leur être. Ce système automatique d'avertissement formé de plusieurs sous-systèmes signale à la conscience les différents dangers qui menacent l'organisme dont elle est l'ultime responsable. Ne pas agir contre une telle détresse qui peut causer des torts irréparables à l'individu et même entraîner sa mort n'est pas uniquement irrationnel mais également immoral puisqu'un tel comportement n'est pas respectueux de la dignité humaine.

Ce complexe et efficace système informationnel fondé sur la dialogique plaisir/douleur guide les personnes dans le choix de leurs comportements et de leurs réactions face aux événements de la vie. Toute douleur et toute détresse, constituant un danger pour l'organisme, peuvent être considérées comme un appel au changement dont on doit tenir compte. Matthieu Ricard nous dit que «nulle souffrance n'est bonne en soi, mais en ce qu'elles agissent comme le révélateur des causes de notre souffrance²».

* Aspiration: Action de porter ses désirs vers (un idéal). Nouveau Petit Robert (2010). P.154.

² Ricard, Matthieu (2003). Plaidoyer pour le bonheur. Paris, NIL Éditions, p.256.

La souffrance peut être la conséquence directe de notre ignorance, de nos mauvaises habitudes de vie, d'accidents, de carences affectives ou d'abus en bas âge, de comportements physiques ou psychiques inadéquats, de déficiences génétiques ou d'expériences douloureuses dans notre vie. Elle peut être également causée par la maladie, la vieillesse ou la mort d'un être cher, l'échec d'une cause à laquelle on tenait beaucoup, l'insuccès de nos amours ou de nos affaires.

La souffrance n'est pas un châtement imposé par un dieu quelconque mécontent de nos agissements, ni un moyen de rédemption. Bien que les humains retirent quelquefois d'importantes leçons de vie d'une maladie, d'un accident ou d'une épreuve, il faut éviter de sacraliser la souffrance. Elle n'a aucune valeur humanisante en soi. Elle tendrait plutôt à nous déhumaniser.

Quand on sacralise la souffrance et qu'on lui attribue des vertus punitives ou rédemptrices, on va directement à l'encontre de la dignité humaine. Sacraliser la souffrance n'empêche pourtant pas ceux qui ont été endoctrinés très jeunes à croire aux vertus de la souffrance, d'accepter devant une souffrance incurable ou intolérable de se suicider, de s'efforcer de la diminuer grâce aux soins palliatifs ou de l'éliminer définitivement grâce à l'aide médicale à mourir dans la dignité. Leurs comportements démontrent concrètement qu'aucune souffrance n'est bonne en soi. Il revient à chaque personne qui est une fin en soi de choisir librement comment il réagira face à la souffrance selon les différents contextes, y compris celui de fin de vie.

L'HUMAIN: UN ÊTRE CAPABLE DE DEVENIR RAISONNABLE ET AUTONOME

La raison est le moyen mental par excellence que les humains ont progressivement développé au cours de leur évolution pour comprendre la réalité, et compris la leur, afin d'apprendre à en respecter les exigences. Cette compréhension rationnelle du réel n'a qu'un but: chercher par tous les moyens à diminuer leur douleur et leur souffrance et à augmenter leur plaisir et leur bonheur. Cette poursuite naturelle du bonheur ici et maintenant est dictée par les différents systèmes d'information/évaluation fondés sur la dialogique plaisir/douleur que l'espèce humaine a produit au cours de son évolution et qui fournit à la conscience réflexive (raison) les données qui lui permettent de bien penser pour mieux agir.

Avec l'apparition du néocortex, la vie s'est dotée progressivement de différentes fonctions mentales (conscience, langage, rationalité, créativité, etc.) qui multiplient presque à l'infini la capacité des humains à connaître et à s'adapter au réel (réalité). La raison est une propriété émergente de nos ancêtres les primates qui sert à augmenter l'efficacité des humains dans la solution de leurs problèmes et dans la satisfaction de leurs besoins, désirs et aspirations. L'un des principaux rôles de la pensée réflexive, sinon le principal, a été de découvrir les causes de toutes les formes de souffrance détectées par les différents systèmes d'information/évaluation afin de trouver des moyens de les éviter, de diminuer leurs effets négatifs ou de les éliminer. Cette capacité de la raison de prendre ses distances vis-à-vis la réalité, y compris celle de son corps, a rendu les humains capables de liberté, d'autonomie et de responsabilités dans la conduite de leur vie. De quel droit peut-on priver un humain libre, autonome et responsable de mettre fin à sa vie qui lui appartient en propre et qui a perdu sa raison d'être ?

Que l'humain en fin de vie cherche par tous les moyens d'éviter, de diminuer ou d'éliminer la souffrance est donc naturel et normal. Que les sociétés aient élaboré des lois qui criminalisent et empêchent des humains en fin de vie de mettre volontairement fin à des souffrances insupportables découlant directement de la dégénérescence due à leur âge est aujourd'hui irrationnel et immoral. Tous les membres de notre espèce ne naissent humain qu'en potentiel et totalement dépendants de ceux qui les entourent. Les systèmes d'éducation obligatoire vont les aider à actualiser ce potentiel d'humanité en les rendant toujours plus conscients, raisonnables, compatissants, volontaires, autonomes, créatifs et responsables (moraux) dans la conduite de leur vie individuelle et collective. Le but de cette éducation est de les rendre toujours plus efficaces dans la satisfaction des besoins, désirs et aspirations dont dépend leur bonheur individuel et collectif. Comment alors une société qui visent à rendre tous ses citoyens raisonnables, autonomes et responsables dans la conduite de leur vie peut-elle s'arroger le droit non seulement de criminaliser le suicide mais également l'aide médicale au suicide assisté et à l'euthanasie en fin de vie lorsque ce choix est libre et éclairé ? Une telle position ne respecte aucunement la dignité de la personne en fin de vie l'empêchant d'assumer l'entière responsabilité de sa vie qui inclut sa mort qui en est une partie constitutive. Un être rationnel et responsable a un droit inaliénable de mettre fin à une vie dont il est le seul propriétaire. Vouloir l'empêcher ou ne pas

l'aider lorsqu'il en fait la demande est un manque de respect de sa dignité et devrait être considéré comme une atteinte à son droit de mourir avec dignité.

L'HUMAIN: UN ÊTRE DE SENS

Conscient de soi et capable d'une pensée réflexive qui peut se projeter dans le futur, l'humain cherche naturellement à donner un sens et une direction à sa vie individuelle et collective. Donner un sens global à ses actions présentes et futures est un besoin psychologique fondamental pour un être de raison qui doit constamment choisir parmi une multitude de possibilités celles qui satisferont le mieux les exigences de son organisme et de sa communauté. Selon Charles Taylor «réclamer du sens n'est pas une fonction facultative. Sa quête se situe au cœur de notre humanité³». Voilà pourquoi des êtres raisonnables, capables de se projeter dans le futur, se sont toujours dotés tout au long de leur histoire de différentes valeurs susceptibles de donner un sens et une direction à leur vie personnelle, familiale, professionnelle, sociale, politique, économique et écologique. Cependant, la dégénérescence physique et psychologique et les souffrances chroniques qu'elle entraîne en fin de vie peuvent enlever tout sens à la vie. Comme toute vie est sa propre fin, seule la personne peut décider si sa vie vaut encore la peine d'être vécue. S'il décide librement, lucidement que sa vie n'a plus de sens, elle a le droit d'y mettre fin par respect de sa dignité, et nous avons le devoir moral de l'aider si elle en est incapable et qu'elle nous en fait la demande.

La vie heureuse ici et maintenant est l'aspiration naturelle donc universelle des êtres humains. Elle donne un sens global à tous leurs comportements. Les souffrances physiques et psychologiques incurables dues à la vieillesse ou à la maladie chronique sont susceptibles d'enlever tout sens à une vie vide de projet. Comment une société peut-elle s'arroger le droit d'empêcher une telle personne de se suicider et d'empêcher également d'autres personnes de l'aider s'il en est incapable et en fait la demande en criminalisant l'aide médicale au suicide assisté et à l'euthanasie ? Les sociétés doivent poser les gestes nécessaires pour s'extirper de cette situation irrationnelle et immorale qui nous empêchent de respecter pleinement la dignité humaine jusqu'en fin de vie.

³ Taylor, Charles (2011). *L'âge séculier*. Montréal, Boréal, p.993.

LE DROIT DE MOURIR AVEC DIGNITÉ

En se fondant sur quatre caractéristiques essentielles de la commune nature des êtres humains, nous avons démontré que le respect de la dignité inhérente à toute vie qui est une fin en soi et qui est capable de raison, d'autonomie et de sens exige que chaque humain assume pleinement la responsabilité morale de choisir librement en fin de vie quand et comment mourir avec dignité. Si la personne est physiquement incapable de mettre fin à sa vie, la société a le devoir moral de lui assurer l'aide médicale à mourir dans le plus grand respect de sa dignité et de sa volonté.

Nous le répétons, il est irrationnel et immoral pour une espèce qui s'est acharnée tout au long de son évolution à diminuer la misère et la souffrance de ses membres de les priver en fin de vie de mettre librement fin à une vie souffrante dépourvue de sens aux yeux de l'intéressé et qui ne peut plus être vécue humainement donc dignement. Une société qui criminalise le suicide, le suicide assisté et l'euthanasie est une société irrespectueuse de la dignité inhérente à toute vie humaine et doit d'urgence modifier ses lois rétrogrades.